



La Rochelle, le 3 août 2020

Covid-19 : Cas groupés au Centre de loisirs de Port Neuf – La Rochelle

Le jeudi 30 juillet, un cas positif a été constaté au centre de loisirs de Port Neuf, chez un animateur. La recherche de cas contact a été engagée immédiatement et a mis en évidence la nécessité d'un dépistage de l'ensemble des salariés et des enfants ayant été pris en charge par cet animateur. Toutes les familles ont également été prévenues des mesures de surveillance à suivre et des mesures barrières à respecter.

Les dépistages réalisés ont permis de déceler 2 cas positifs supplémentaires chez les animateurs et 3 cas positifs chez les enfants.

Chaque situation a fait l'objet d'un suivi particulier par les médecins de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ou de l'Assurance maladie.

Les personnes positives présentent peu ou pas de symptômes à ce jour et leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude.

Le confinement et le respect des mesures barrières ont été rappelés à l'ensemble des personnes concernées.

En lien avec le centre social dont dépend le centre de loisirs, celui-ci a interrompu son activité plus tôt que prévu, anticipant de quelques jours sa fermeture estivale.

Cette situation permet aussi de **rappeler qu'il est primordial de continuer à appliquer :**

- **les gestes barrières,**
- **la distanciation physique,**
- **et le port du masque**

Seule une vigilance collective permettra d'assurer le bon déroulement de l'été.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine continue de maintenir une surveillance renforcée et une mobilisation réactive face à ces situations de cas groupés.

Pour tout renseignement, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine met à disposition un numéro d'appel unique :

0809 400 004

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr